



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Avis préalable d'ouverture de faillite

Date de publication: SHAB 13.12.2023

Publications supplémentaires: KABGE 13.12.2023

Visible par le public jusqu'au: 13.12.2028

Numéro de publication: KK01-0000034614

Entité de publication

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, 1211 Genève 6

Avis préalable d'ouverture de faillite ROYAL NIPPON FOUNDATION, OSAKA, SUCCURSALE DE GENÈVE, EN LIQUIDATION

Débiteurs:

ROYAL NIPPON FOUNDATION, OSAKA, SUCCURSALE DE GENÈVE, EN LIQUIDATION

CHE-468.504.681

Rue de Chantepoulet 10

1201 Genève

Date de l'ouverture de la faillite : 30.10.2023

Remarques juridiques:

Les débiteurs du failli sont rendus attentifs au fait qu'ils ne peuvent plus s'acquitter en mains du failli sous peine de devoir payer deux fois, et ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont tenus de les mettre immédiatement à la disposition de l'office des faillites sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 5, CP). La publication concernant le type, la procédure, le délai de production, etc. se fera à une date ultérieure. Publication selon l'art. 222 LP.

Remarques:

Pour tout renseignement:

Groupe 3 + 41 22 3888903

F20231613

But :

proposer une paix orientale et mondiale basée sur la philosophie shintoïste qui surpasse la religion en tant que rituel national au Japon, et la philosophie de base du shintoïsme qui est largement connue dans le monde entier; la fondation interagira avec le reste du monde dans le cadre des projets ayant pour but; la préservation de l'environnement dans le monde ou la protection et l'amélioration du milieu naturel; promotion de la compréhension mutuelle internationale et de la coopération économique en vue du développement des régions d'outre-mer; développement sain des enfants ou des

adolescents dans le monde entier; soutien de l'ancienne famille impériale et des échanges internationaux; succession, gestion et préservation du patrimoine historique de l'ancienne famille impériale; les échanges culturels entre les pays asiatiques et européens; d'autres affaires en vue de réalisation du but de la fondation.